



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Déposé / Reçu le

21 DEC. 2023

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles



24000926

N° d'entreprise : 0214 596 464

Nom

(en entier) : bpost

(en abrégé) :

Forme légale : Société anonyme de droit public

Adresse complète du siège : Boulevard Ansapach 1, boîte 1, 1000 Bruxelles, Belgique

Objet de l'acte : Nominations, démissions administrateurs; nomination administrateur délégué

Il ressort du procès-verbal de L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SPÉCIALE DES ACTIONNAIRES tenue le JEUDI 23 NOVEMBRE 2023 que:

"06. DÉLIBÉRATION – ORDRE DU JOUR

[...]

2. Administrateurs – Nominations.

Le 6 septembre 2023, sur recommandation du Comité de Rémunération et de Nomination, le Conseil d'Administration a décidé à l'unanimité de nommer Monsieur Christiaan Peeters en qualité de personne chargée de la gestion journalière ("CEO") de bpost SA pour une durée de six ans à partir d'une date à convenir entre Monsieur Peeters et bpost SA. Cette date a été fixée au 1er novembre 2023.

Lors de l'Assemblée générale des actionnaires du 10 mai 2023, le mandat d'administrateur de Monsieur Laurent Levaux (nommé sur proposition de l'Etat belge) a expiré. En outre, le 13 septembre 2023, Monsieur Mohssin El Ghabri a démissionné, avec effet immédiat, de son mandat d'administrateur (nommé sur proposition de l'Etat belge).

[...]

08. DELIBERATION - RESOLUTIONS

[...]

2. Administrateurs –Nominations.

2.1. Nomination de M. Christiaan Peeters.

[...]

L'Assemblée nomme Monsieur Christiaan (« Chris ») Peeters en qualité d'administrateur, pour une durée prenant fin après 6 ans à partir du 1er novembre 2023. L'Assemblée décide que son mandat d'administrateur ne sera pas rémunéré.

2.2. Nomination de Mme Véronique Thirion.

[...]

L'Assemblée nomme Madame Véronique Thirion en qualité d'administratrice pour une durée de 4 ans, prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2027. L'Assemblée décide que ce mandat sera rémunéré conformément à la Politique de Rémunération de bpost.

2.3. Nomination de M. Denis Van Eeckhout.

[...]

L'Assemblée nomme Monsieur Denis Van Eeckhout en qualité d'administrateur pour une durée de 4 ans, prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2027. L'Assemblée décide que ce mandat sera rémunéré conformément à la Politique de Rémunération de bpost.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 03/01/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

A la suite des résolutions ci-dessus, le Conseil d'Administration est composé de la manière suivante à partir de la clôture de cette Assemblée :

- 1.M. Chris Peeters (administrateur exécutif)
- 2.Mme. Audrey Hanard (administratrice non-exécutive)
- 3.Mme Ann Caluwaerts (administratrice non-exécutive)
- 4.Mme Ann Vereeoke (administratrice non-exécutive)
- 5.Mme Véronique Thirion (administratrice non-exécutive)
- 6.M. Denis Van Eeckhout (administrateur non-exécutif)
- 7.M. Michael Stone (administrateur indépendant)
- 8.M. Jules Noten (administrateur indépendant)
- 9.Mme. Sonja Rottiers (administratrice indépendante)
- 10.M. Lionel Desclée (administrateur indépendant)
- 11.Mme. Sonja Willems (administratrice indépendante)
- 12.M. David Cunningham (administrateur indépendant)

Extrait des statuts :

« Article 26 – représentation

La société est représentée dans les actes et en justice par :

- 1° le président du conseil d'administration et l'administrateur-délégué, agissant conjointement, ou par l'un d'eux et autre administrateur agissant conjointement ;
- 2° l'administrateur-délégué agissant seul, dans les limites de la gestion journalière et des autres pouvoirs qui lui sont délégués ;
- 3° toute autre personne agissant dans les limites du mandat qui lui est confié. »

Les administrateurs élisent domicile au siège de la Société pour toutes les questions en lien avec l'exercice de leur mandat.

[...]

4. Procurations.

[...]

L'Assemblée confère un mandat spécial à Monsieur Ross Hurwitz, Monsieur François Soenen, Madame Hélène Mespouille et Madame Sofie Baveghems, chacun agissant individuellement et avec pouvoir de délégation et substitution, pour représenter bpost SA dans le cadre de l'accomplissement de toutes les formalités de dépôt et de publication nécessaires résultant des résolutions susmentionnées. A cet égard, chacun des mandataires est autorisé à prendre toutes les mesures nécessaires ou utiles pour accomplir les formalités découlant des obligations de dépôt et de publication."

Il ressort du procès-verbal du CONSEIL D'ADMINISTRATION tenu le 11 DÉCEMBRE 2023 que:

"D. DELIBERATIONS ET DECISIONS

Après délibération, le conseil d'administration prend les décisions suivantes à l'unanimité des voix :

1. Le 23 novembre 2023, l'assemblée générale spéciale des actionnaires de bpost a décidé de nommer Monsieur Christiaan (« Chris ») Peeters en qualité d'administrateur de la Société pour une durée prenant fin après 6 ans à partir du 1er novembre 2023.

Suite à cette décision, le conseil d'administration décide de nommer – avec effet immédiat – Monsieur Chris Peeters en qualité d'administrateur délégué de la Société, chargé de la gestion journalière de la Société telle que définie à l'article 7:121 du Code des sociétés et des associations, des pouvoirs spéciaux délégués par le conseil d'administration conformément aux statuts de la Société, ainsi que de la représentation de la Société en ce qui concerne ces pouvoirs, pour une durée prenant fin après 6 ans à partir du 1er novembre 2023.

Pour autant que de besoin, le conseil d'administration :

-précise que le mandat de délégué à la gestion journalière ad interim conféré à Monsieur Philippe Dartienne par le conseil d'administration en date du 9 novembre 2022, a pris fin le 5 novembre 2023 (à minuit) ;

-ratifie toutes les décisions prises depuis le 1er novembre par Monsieur Chris Peeters en sa qualité de délégué à la gestion journalière de la Société (mandat qui lui avait été conféré par le conseil d'administration du 6 septembre 2023).

2. Le conseil d'administration décide de conférer un mandat spécial à Monsieur François Soenen, Madame Hélène Mespouille, Madame Sofia Torcq et Madame Sofie Baveghems, chacun agissant individuellement et avec pouvoir de substitution, pour représenter bpost afin de faire le nécessaire pour publier les décisions prises par le conseil d'administration dans les annexes au Moniteur belge, de remplir tous les formalités administratives et de représenter la Société auprès de la Banque-Carrefour des Entreprises, d'un guichet d'entreprise et/ou du

Réservé
au
Moniteur
belge

greffe du Tribunal de l'entreprise. A cet égard, chacun des mandataires est autorisé à prendre toutes les mesures nécessaires ou utiles pour accomplir les formalités de publication précitées."

Sofie Baveghems
Mandataire spéciale

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 03/01/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).